

Synthèse de la  
matinée  
d'échanges

## Quelle collaboration interprofessionnelle? Entre enjeux, risques et opportunités

**Date et lieu :**

Lundi 3 juin 2024

Maison d'Enfants d'Avenches, Avenches (VD)

Un évènement organisé par Integras et le Groupe Romand des Droits de l'Enfant (GRODE)

La collaboration interprofessionnelle est essentielle pour répondre aux besoins des enfants en institution et garantir leurs droits, leur sécurité et leur bien-être à long terme. Cependant, sa mise en pratique est souvent laborieuse.

Lors de cette matinée d'échanges, nous avons exploré les enjeux et les éléments nécessaires pour une collaboration durable. Cette feuille de synthèse présente les constats et les points clés de nos discussions.

Dans chaque réseau de professionnel.le.s, il est essentiel d'avoir une **compréhension commune des objectifs d'intervention** auprès de l'enfant/jeune, de savoir comment les définir et les partager. D'une part, les objectifs ne doivent pas être confondus avec les attentes du jeune, de sa famille ou celles du réseau. Il est important de définir les attentes de chacun.e et de transformer celles du jeune en objectifs évolutifs. Ensuite, chaque professionnel.le doit se questionner sur les objectifs posés : est-ce qu'ils ont été élaborés **avec** le jeune et sa famille ? Ou **pour** le jeune et sa famille ? Souvent, l'évaluation révèle que les exigences des professionnel.le.s sont trop élevées, ce qui montre un décalage entre les objectifs réalistes et les attentes prescrites.

Surtout dans des situations complexes, parler d'objectifs semble être réductif ; il vaut mieux **parler de stratégies et perspectives**. Quelle stratégie faudrait-il mettre en place ? Quelles perspectives ? Cela permet de se questionner, en tant que réseau, sur les éléments nécessaires à mettre en place permettant d'arriver à la fin du mandat ou de la mesure.

---

*L'accompagnement de l'enfant/jeune se définit en termes de stratégies et de perspectives.*

---

Ainsi, pour définir des objectifs et une stratégie commune, il est nécessaire de connaître les postures et identités professionnelles de chacun.e concernant le jeune et sa situation (p.ex. ce que l'on définit comme une urgence, le positionnement sur des questions éthiques etc). Thématiser ces représentations aide à résoudre les problèmes de collaborations interprofessionnelles. Souvent, le manque de clarté et de définition des rôles freine également le travail avec le jeune et sa famille.

La notion de **responsabilité et la clarté des champs d'action de chaque professionnel.le** sont donc d'une importance capitale. En effet, le besoin des différents professionnel.le.s dans une bonne collaboration est de clarifier le champ d'action de chacun.e afin d'éviter d'empiéter sur

le travail de l'autre, ainsi que d'identifier nos partenaires. Cela est primordial aussi dans la collaboration avec le jeune/enfant et sa famille. Parfois les rôles de chacun.e se confondent et les intervenant.e.s ont des attentes par rapport à un.e autre professionnel.le, c'est pourquoi il faut être conscient et avertir de ses limites personnelles et professionnelles.

---

### *Clarification du des rôles et des identités professionnelles entre les différents acteurs*

---

Les situations complexes, face auxquelles les professionnel.le.s sont confronté.e.s, comportent des **risques**. Cela résonne avec la notion de **responsabilité**. Comment endossons-nous ensemble une partie du risque avec chacun.e notre propre représentation du risque de par notre rôle et notre expérience ? Cette gestion du risque se pose dès l'évaluation de la situation du jeune. Comment les rôles et les responsabilités de chacun.e peuvent-ils être clarifiés, notamment dans des situations à risque ? A quel moment ? Il existe des bonnes pratiques mais, de manière générale, la **clarification des rôles et des responsabilités doit être faite bien en amont** que les situations deviennent critiques. Clarifier et comprendre son propre rôle, ainsi que celui de l'autre relève de la responsabilité de chacun.e. Par exemple, demander des avis et se confronter à d'autres professionnel.le.s peut être fait à tout moment. Parfois cela implique de se concerter de manière informelle, toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Les espaces de formations conjointes sont aussi un exemple. De plus, la clarification des rôles de chacun.e permet de s'épauler dans la collaboration et éviter la rupture du réseau de soutien. Ces situations complexes demandent aussi aux professionnel.le.s parfois d'accepter leurs propres limites. Face à cela, la question de comment constater l'échec est survenue, ainsi que de le verbaliser auprès du jeune.

---

### *La gestion du risque et la conscience de ses propres limites*

---

Une situation complexe implique souvent la présence d'un grand nombre de professionnel.le.s autour d'un enfant/jeune, ce qui a un impact direct sur la collaboration interprofessionnelle. Comment **sécuriser le lien** du jeune par rapport à cet ensemble de professionnel.les ? Que désire le jeune ? A qui s'identifie-t-il ? A nouveau, il est important d'expliquer au jeune les rôles de chacun.e. L'idée d'un réseau épuré a été amenée. Le sentiment d'abandon est fréquent chez l'enfant et la multitude de professionnel.le.s complique l'attachement, car le réseau change souvent pendant la prise en charge. Il y a une dissonance entre la perception de l'enfant et la réalité du réseau.

Il y a notamment des différences intercantionales importantes, notamment avec le fonctionnement de la justice et de la collaboration avec les intervenant.e.s sociaux-ales, ce qui peut avoir aussi une influence sur la dynamique et la grandeur du réseau autour de la situation. Les réseaux importants peuvent être effrayants lors des rencontres avec l'enfant. Les questions sur la présence ou non de certains acteurs se posent ainsi que la figure de la **personne de confiance** pour l'enfant/jeune.

---

### *Épurer le réseau pour pas surcharger l'enfant et créer un lien d'attachement plus stable.*

---

La communication est essentielle pour une collaboration durable. D'une part, communiquer avec l'enfant est crucial pour respecter son droit de participation et entendre ses besoins. Le/la professionnel.le doit écouter le jeune, comprendre ses désirs et expliquer sa situation clairement. Cela fait écho à la nécessité d'un réseau simplifié pour que l'enfant se sente en confiance. D'autre part, une bonne communication au sein du réseau professionnel est tout aussi importante pour coordonner les efforts et travailler ensemble efficacement. Cependant, le manque de temps pour une communication adéquate est souvent un enjeu qui a été souligné. Il est important de choisir le bon **canal de transmission de l'information**, écrit ou oral, pour assurer une communication efficace **selon la situation et son interlocuteur**.

---

*Créer un espace de communication adéquate autant pour l'enfant que pour les professionnel.le.s*

---

## Références d'approfondissement de la thématique

**L'interdisciplinarité, évolution incontournable. Un apport théorique et réflexif.** Couturier, Y. et Chery, J.M. paru sur REISO (25.03.24) : [REISO - Pratiques - L'interdisciplinarité, évolution incontournable](#)

**L'intervention sociale aux frontières du médical** (2023), sous la dir. Gaspar, J., Molina, Y. et Tschopp, F. (Ed. ies, Haute école travail social- Genève).

<https://www.hesge.ch/hets/la-hets-geneve/editions-ies/catalogue/lintervention-sociale-aux-frontieres-du-medical>

**Recommandations de bonnes pratiques interprofessionnelles entre les domaines de l'éducation sociale et la pédopsychiatrie/pédopsychothérapie dans un contexte de placement extra-familial** (2021). Integras et Société suisse de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents (SSPPEA)

[https://www.integras.ch/images/aktuelles/2021/A4\\_Integras\\_Empfehlungen\\_F\\_def.pdf](https://www.integras.ch/images/aktuelles/2021/A4_Integras_Empfehlungen_F_def.pdf)

**Colloque de placement extrafamilial de Integras-Rétrospective et perspectives** (2023). Integras

<https://www.integras.ch/fr/actualites/1098-colloque-plateforme-de-placement-extrafamilial-retrospective-et-perspectives>

**Fiche synthèse sur la collaboration interprofessionnelle (CIP)** (2023). Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

[https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/ProfSante/MD/agreement/DQEPE\\_FicheSynthese%20CIP.pdf](https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/ProfSante/MD/agreement/DQEPE_FicheSynthese%20CIP.pdf)

**La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux** (2018). Couturier, Y., & Belzile, L. (Presses de l'Université de Montréal) <https://doi.org/10.2307/j.ctv69sttk>

**Processus De Collaboration Interprofessionnelle En Santé Et Services Sociaux : Proposition d'une grille d'observation des rencontres d'équipe interdisciplinaires** (2013). Careau, E. (Univesrité Laval)

[https://www.researchgate.net/publication/259739111\\_Processus\\_de\\_collaboration\\_interprofessionnelle\\_en\\_sante\\_et\\_services\\_sociaux\\_Proposition\\_d'une\\_grille\\_d'observation\\_des\\_rencontres\\_d'equipe\\_interdisciplinaires](https://www.researchgate.net/publication/259739111_Processus_de_collaboration_interprofessionnelle_en_sante_et_services_sociaux_Proposition_d'une_grille_d'observation_des_rencontres_d'equipe_interdisciplinaires)

**Complémentarité et crise entre directeur et pédopsychiatre dans l'accompagnement institutionnel d'enfants difficiles** (2002). Villat, J.M et Traube.